LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

C'est un plan d'actions qui détermine, en fonction des risques majeurs connus pour la commune, les dispositions à prendre pour sauvegarder et protéger la population.

Il est déclenché par le Maire, et à son initiative, afin d'alerter, informer, mettre à l'abri la population. L'organisation des secours reste de la compétence de la gendarmerie, des pompiers et du SAMU.

La liste complète de tous les risques est disponible dans le guide PCS, consultable en mairie ou sur le site internet (rubrique Sécurité-Sûreté-PCS)

COMMENT FONCTIONNE T'IL SUR LA COMMUNE ?

Au travers de son « Plan Communal de Sauvegarde », la commune, divisée en 20 secteurs, déploie un réseau d'entraide s'appuyant sur des personnes volontaires dans votre voisinage, appelées « Citoyens-référents ».

Ces derniers peuvent apporter un soutien face aux risques de canicule, d'orages, grand froid ou d'incendies auxquels nous sommes de plus en plus exposés.

La liste des Citoyens-référents de votre secteur est consultable en mairie.

Le point de rassemblement se trouve à l'espace culturel La Vigie. (sauf incendie)

PERSONNES VULNÉRABLES

La situation d'isolement peut, dans ces situations de risque, être préjudiciable aux personnes connaissant des problèmes de santé ou de mobilité. La commune tient donc un registre nominatif confidentiel des personnes souhaitant bénéficier d'une attention particulière.

Signalez-vous en mairie !

NUMÉROS D'URGENCE

- Appel d'urgence européen : **112**
- Sapeurs-pompiers : **18**
- Police Secours : **17**
- SAMU : **15**
- CROSS : **196**
- Secours pour les personnes sourdes/malentendantes : **114**
- Centre antipoison : **02.99.59.22.22**

S'INFORMER

- Mairie de La Trinité-sur-Mer : 02.97.55.72.19 - www.latrinitesurmer.fr
- Mon Village et Facebook de la mairie
- Préfecture : 02.97.54.84.00 - www.morbihan.gouv.fr
- MétéoFrance : www.meteofrance.com
- Vigicrues : www.georisques.gouv.fr
- Canicule : www.sante.gouv
- Radio locale : France Bleu Armorique **101.3 FM**

Pour recevoir les messages d'alerte de la mairie (sms, email, message vocal), complétez le formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet, rubrique : Sécurité-Sûreté-PCS.

LE KIT D'URGENCE
ÊTRE PRÊT POUR UNE ÉVACUATION

- Récepteur radio à piles avec piles de rechange
- Outils de base (couteau multifonctions, ouvre-boite)
- Photocopie des documents personnels et d'identité
- Couverture et couverture de survie
- Vêtements chauds et de pluie
- Nourriture non périssable et eau
- Médicaments (traitement en cours et ordonnance)
- Trousse de premiers secours
- Gilet de sécurité jaune et sifflet
- Chargeur de téléphone portable
- Double des clés (voiture-maison)
- Lunettes de vue (2e paire)
- Bougies et allumettes
- Lampe torche

A vérifier régulièrement

Ne pas jeter sur la voie publique - Août 2025

LA TRINITÉ-SUR-MER

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Adoptez les bons réflexes face aux risques !

LE GUIDE

www.latrinitesurmer.fr / 02.97.55.72.19

RISQUES ET RECOMMANDATIONS

Liste non exhaustive

La Trinité-sur-Mer
BRETAGNE SUD

TEMPÊTE

(vents violents, pluies importantes, vagues)

- Tenez-vous informé des risques, des heures de marée et de l'évolution du phénomène ;
- Éloignez-vous du bord de mer et mettez-vous à l'abri dans un bâtiment en fermant portes, fenêtres et volets ;
- Rangez et fixez les objets susceptibles de s'envoler ;
- Limitez vos déplacements ;
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés sur le sol ;
- Prévoyez des moyens pour faire face à une coupure générale électrique de longue durée (lampe, radio, couvertures…).

SUBMERSION MARINE / INONDATION

- Tenez-vous informé des risques, des heures de marée et de l'évolution du phénomène ;
- Organisez la mise en sureté : coupure de l'électricité, du gaz, obturation des entrées d'eau, mise hors d'eau des meubles et objets précieux… ;
- Evacuez sur ordre la zone concernée vers le point de rassemblement défini : l'espace culturel La Vigie ;
- Ne vous engagez pas sur une route inondée à pied ou en voiture.

GRAND FROID / NEIGE / VERGLAS

- Restez chez vous et évitez les déplacements ;
- Demeurez actif et restez en contact avec les personnes vulnérables de votre entourage ;
- Prévoyez des moyens pour faire face à une coupure générale électrique de longue durée (lampes, radio,…) ;
- Informez-vous des risques de fermeture des services d'accueil (écoles, etc.).

CRISE SANITAIRE

- Limitez vos sorties ;
- Portez des moyens de protection (masque, gants à usage unique, etc.) ;
- Lavez-vous régulièrement les mains avec du savon ;
- En cas de symptômes, adressez-vous à votre médecin traitant ;
- Tenez-vous informé des dispositions sanitaires retenues.

POLLUTION MARINE

- Alertez les secours (18 ou 112 ou 114) ;
- Si vous êtes propriétaire d'un bien situé sur ou en bord de mer, assurez-vous qu'il soit en sécurité ;
- Ne vous exposez pas à la nappe d'hydrocarbure ;
- Participez aux opérations de dépollution en suivant les consignes.

CANICULE

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (entre 12h-17h) et de pratiquer une activité sportive ;
- Rafraichissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour ;
- Buvez de l'eau, même si vous n'avez pas soif ;
- Restez en contact avec les personnes vulnérables de votre entourage.

FEU D'ESPACES NATURELS

- Débroussaillez et entretenez les abords de votre habitation ;
- Informez les pompiers (18) si vous êtes témoin d'un départ de feu ;
- Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment, en fermant portes, fenêtres et volets, et coupez les fluides (gaz, électricité, fuel…) ;
- Evacuez sur ordre des autorités ou en cas de force majeure.

INCENDIE IMPORTANT

- Alertez les secours (18 ou 112 ou 114) ;
- Ne stationnez pas devant un poteau ou une bouche à incendie ;
- Conformez-vous aux consignes données par les autorités.

DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE

- Alertez immédiatement la mairie et les secours (17 ou 18) pour que le site soit balisé et protégé ;
- Ne les manipulez pas ;
- Prenez une photo et faites un point GPS si possible.

COUPURE D'EAU GÉNÉRALE / POLLUTION DU RÉSEAU D'EAU

- Alertez les services de la mairie et la SAUR
- Assurez-vous que les personnes sensibles de votre entourage ont été approvisionnées en eau potable en bouteille. Même contaminée, l'eau continuera de couler de votre robinet. Ne la buvez pas !

RUPTURE DE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE HTA

- Alertez les services de la mairie qui activeront les pompiers et le dépannage ENEDIS ;
- Ne vous approchez ni touchez jamais des câbles tombés au sol.

MENACE TERRORISTE

- Echappez-vous : Quittez le bâtiment concerné / restez discret lors de vos déplacements / Avertissez les gens que vous croisez ;
- Cachez-vous : Bloquez les portes / Mettez-vous à l'abri derrière un écran solide / Ne téléphonez pas / Mettez votre téléphone sur silencieux ;
- Alertez : Ne courez pas vers les forces de l'ordre / Appelez le 17, le 112 ou le 114 / Signalez les blessés.

CONSIGNES GÉNÉRALES

- **Respectez les consignes de sécurité des autorités ;**
- **Mettez-vous à l'abri ou évacuez selon les situations ou les consignes ;**
- **Limitez vos déplacements ;**
- **Écoutez la radio locale ;**
- **Libérez les réseaux téléphoniques pour les secours ;**
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge là-bas ;**
- **Coupez l'électricité, le gaz et l'eau ;**
- **Ne prenez pas l'ascenseur ;**
- **Constituez un kit d'urgence ;**
- **Apprenez les gestes de premiers secours et les emplacements des défibrillateurs de la commune.**